

# L'INFORMÉ

## 2023



## LANNION TRÉGOR COMMUNAUTE

### (LANNION)

Extrait du rapport annuel 2023  
sur le prix et la qualité du service public  
Disponible en mairie de LANNION

#### TERRITOIRE

21 164 habitants

Lannion Trégor Communauté exerce la compétence eau potable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Sur son territoire, on trouve en 2023, 12 services :  
- 9 services exploités en régie : Lannion, Pleumeur-Bodou, Ploubezre, Ploumilliau, Trebeurden, Trégor, La Baie, Kernevec et l'ex Leguer  
- 3 services exploités en affermage : Lézardrieux et Traouiero (contrats VEOLIA) et Kreis Treger (contrat SUEZ).

La présente fiche concerne uniquement le service de LANNION.

Il regroupe les communes de : Lannion.

La population desservie est de 21 164 habitants, pour LANNION.



1 commune adhérente

#### EXPLOITATION

En régie

La communauté d'agglomération a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

La communauté d'agglomération a la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à 11 139 abonnés (+0,93 % par rapport à 2022), pour LANNION.

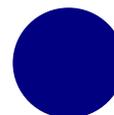


#### PRODUCTION

3 ressources

- Des ressources propres à la communauté d'agglomération : 2 Prises en rivière ont fourni 1 733 494 m<sup>3</sup> d'eau traitée.

- Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 3 592 m<sup>3</sup> :  
- Lannion Trégor Communauté - Trebeurden a fourni 3 592 m<sup>3</sup>.



LOCAL IMPORT

#### DISTRIBUTION

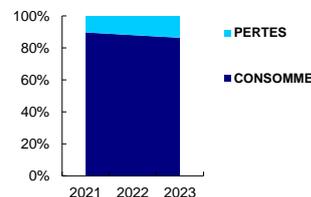
Un réseau de 282 km  
936 332 m<sup>3</sup> consommés

En 2023 les abonnés domestiques ont consommé 791 667 m<sup>3</sup> soit en moyenne **102 litres par habitant et par jour** et les abonnés industriels ou gros consommateurs 144 665 m<sup>3</sup>, soit un total de 936 332 m<sup>3</sup> (en baisse de 1,53 % par rapport à 2022).

Par ailleurs, un volume total de 539 761 m<sup>3</sup> a été exporté vers des collectivités voisines.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), **le rendement du réseau était de 86,4 %** en 2023 (il était de 88,0 % en 2022).

Le taux de renouvellement du réseau est de 0,8 %.



Rendement du réseau

#### PRIX

351,90 € pour 120 m<sup>3</sup>

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera 351,90 € (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2024, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,93 €/m<sup>3</sup>, **+10,59 % par rapport à 2023**.

Sur ce montant, 82 % reviennent à la collectivité pour les investissements, l'entretien et le fonctionnement, et les taxes s'élèvent à 18 %.



Répartition des montants collectés

Rapport annuel

**LANNION TREGOR COMMUNAUTE**

**(LANNION)**

# Prix & Qualité

*service de l'eau potable*

## DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2023  
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE  
**2023**

# Sommaire

■	<b>CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC.....</b>	<b>3</b>
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE .....	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE .....	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE .....	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE .....	3
■	RESSOURCES EN EAU .....	3
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	4
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS.....	4
■	LONGUEUR DU RESEAU .....	4
■	<b>TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC.....</b>	<b>5</b>
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR .....	5
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....	5
■	LE PRIX DE L'EAU TARIF HORS REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE .....	6
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION .....	7
■	RECETTES D'EXPLOITATION .....	8
■	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....</b>	<b>9</b>
■	QUALITE DE L'EAU .....	9
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU .....	9
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU .....	9
■	PERFORMANCE DU RESEAU .....	11
■	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX.....	12
■	CONTINUTE DU SERVICE .....	12
■	DELAI D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES .....	12
■	DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE.....	12
■	TAUX D'IMPAYES.....	13
■	TAUX DE RECLAMATIONS .....	13
■	<b>FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE .....</b>	<b>14</b>
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE .....	14
■	BRANCHEMENTS EN PLOMB .....	14
■	ÉTAT DE LA DETTE (SUR L'ENSEMBLE DE LA COMPETENCE EAU POTABLE).....	15
■	AMORTISSEMENTS REALISES (SUR L'ENSEMBLE DE LA COMPETENCE EAU POTABLE)..	15
■	PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE .....	15
■	<b>ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE .....</b>	<b>16</b>
■	AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE (SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE EXPLOITE EN REGIE).....	16

# ■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

## ■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Lannion Trégor Communauté exerce la compétence eau potable depuis le 1er janvier 2020.

Sur son territoire, on trouve en 2023, 12 services :

- 9 services exploités en régie : Lannion, Pleumeur-Bodou, Ploubezre, Ploumilliau, Trebeurden, Trégor, La Baie, Kernevec et l'ex Leguer
- 3 services exploités en affermage : Lézardrieux et Traouiero (contrats VEOLIA) et Kreis Treger (contrat SUEZ).

**Le présent rapport concerne uniquement le service : LANNION.**

Les communes de ce service sont les suivantes : LANNION.

## ■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

21 164 habitants

## ■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en régie.

## ■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

La collectivité prend en charge :

<b>Gestion du service</b>	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
<b>Gestion des abonnés</b>	accueil des usagers, facturation
<b>Mise en service</b>	des branchements
<b>Entretien</b>	de l'ensemble des ouvrages
<b>Renouvellement</b>	de l'ensemble des ouvrages

## ■ RESSOURCES EN EAU

### ● Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal [m³/h]	Prélèvement 2022 [m³]	Prélèvement 2023 [m³]	Variation 2022/2023
Prise d'eau de Kergomar sur le MIN RAN LANNION Prélèvement d'eau de surface	300	448 891	451 042	+0,48 %
Prise d'eau de Keriel sur le LEGUER LANNION Prélèvement d'eau de surface	300	1 465 680	1 455 765	-0,68 %
<b>Total des prélèvements [m³]</b>		<b>1 914 571</b>	<b>1 906 807</b>	<b>-0,41 %</b>

### ● Importations d'eau

Import depuis	Importé en 2022 [m³]	Importé en 2023 [m³]
LANNION TREGOR COMMUNAUTE - TREBEURDEN	2 622	3 592

- *Volumes produits*

Ouvrage	Capacité de production [m³/j]	Production 2022 [m³]	Production 2023 [m³]	Variation 2022/2023
Station de Kergomar/Min Ran LANNION Traitement complet	5 000	944 100	983 795	+4,20 %
Station de Pradic Glas/Le Leguer LANNION Traitement complet	6 000	773 212	749 699	-3,04 %

- *Total des volumes d'eau potable*

Total des ressources [m³]	2022	2023	Variation
Ressources propres	1 717 312	1 733 494	+0,94 %
Importations	2 622	3 592	+36,99 %
<b>Total général</b>	<b>1 719 934</b>	<b>1 737 086</b>	<b>+1,00 %</b>

## ■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2022	2023	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	11 024	11 127	+0,93 %
Nombre d'abonnements non domestiques	12	12	0,00 %
<b>Nombre total d'abonnements</b>	<b>11 036</b>	<b>11 139</b>	<b>+0,93 %</b>

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

## ■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m³]	2022	2023	Variation
Volume produit	1 717 312	1 733 494	+0,94 %
Volume importé	2 622	3 592	+36,99 %
Volume exporté	- 543 468	- 539 761	-0,68 %
<b>Volume mis en distribution</b>	<b>1 176 466</b>	<b>1 197 325</b>	<b>+1,77 %</b>
Volume vendu aux abonnés domestiques	814 932	791 667	-2,85 %
Volume vendu aux abonnés non domestiques	135 957	144 665	+6,40 %
<b>Volume total vendu aux abonnés</b>	<b>950 889</b>	<b>936 332</b>	<b>-1,53 %</b>

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 71 m³ par an. Elle était de 74 m³ en 2022.

- *Détail des exportations d'eau*

Export vers	Exporté en 2022 [m³]	Exporté en 2023 [m³]
LANNION TREGOR COMMUNAUTE - EX LEGUER	80 154	79 196
LANNION TREGOR COMMUNAUTE - PLEUMEUR-BODOU	220 795	220 986
LANNION TREGOR COMMUNAUTE - TREBEURDEN	230 230	228 428
LANNION TREGOR COMMUNAUTE - TREGOR	12 289	11 151
Volume total exporté	- 543 468	- 539 761

## ■ LONGUEUR DU RESEAU

	2022	2023	Variation%
Linéaire du réseau hors branchements en km	281,9	282,1	+0,09 %

## ■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

### ■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

### ■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

- *Redevance de pollution domestique*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m<sup>3</sup>, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 <sup>er</sup> jan 2023	1 <sup>er</sup> jan 2024
Redevance de pollution domestique	0,3000	0,3000

■ **LE PRIX DE L'EAU** Tarif hors redevance de pollution domestique

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2023	1 <sup>er</sup> jan 2024	Variation
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	38,74	45,06	+16,31 %
	Abonnement diam 20 mm	81,28	45,06	-44,56 %
	Abonnement diam 25 mm	123,64	174,90	+41,46 %
	Abonnement diam 30 mm	166,38	174,90	+5,12 %
	Abonnement diam 40 mm	237,66	174,90	-26,41 %
	Abonnement diam 50 mm	413,46	174,90	-57,70 %
	Abonnement diam 60 mm	565,62	593,04	+4,85 %
	Abonnement diam 80 mm	663,36	593,04	-10,60 %
	Abonnement diam 100 mm	761,56	593,04	-22,13 %
	Abonnement diam 150 mm	1279,26	593,04	-53,64 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ] (tranches en m <sup>3</sup> /an)	N° 1 (0 à 30 m <sup>3</sup> )	1,868	1,977	+5,84 %
	N° 2 (31 à 100 m <sup>3</sup> )	1,895	2,042	+7,76 %
	N° 3 (101 à 150 m <sup>3</sup> )	1,909	2,075	+8,70 %
	N° 4 (au-delà de 150 m <sup>3</sup> )	1,854	2,020	+8,95 %
<b>Redevances et taxes</b>				
	redevance SDAEP [€/an]	0,00	8,74	
	TVA	5,5 %	5,5 %	

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

● Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

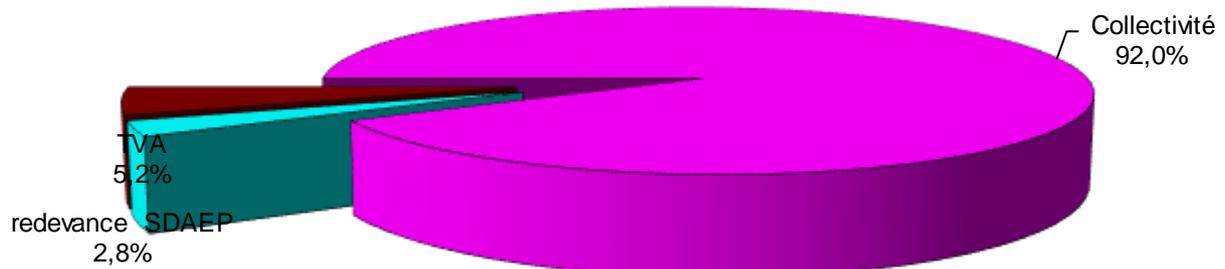
	1 <sup>er</sup> jan 2023	1 <sup>er</sup> jan 2024	Variation
Collectivité	265,61	288,81	+8,73 %
redevance SDAEP	0,00	8,74	
TVA	14,61	16,37	+12,05 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>280,22</b>	<b>313,92</b>	<b>+12,03 %</b>

Variation COLLECTIVITE (HT)
+8,73 %

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :  
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

2,62 €/m<sup>3</sup>  
 0,0026 €/l

**Répartition au 1er janvier 2024**



# LANNION TREGOR COMMUNAUTE

EAU POTABLE : LANNION

2023

tarif domestique de la commune

## ■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2023	1 <sup>er</sup> jan 2024	Variation
<b>Part de la collectivité</b> Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	38,74	45,06	+16,31 %
	Abonnement diam 20 mm	81,28	45,06	-44,56 %
	Abonnement diam 25 mm	123,64	174,90	+41,46 %
	Abonnement diam 30 mm	166,38	174,90	+5,12 %
	Abonnement diam 40 mm	237,66	174,90	-26,41 %
	Abonnement diam 50 mm	413,46	174,90	-57,70 %
	Abonnement diam 60 mm	565,62	593,04	+4,85 %
	Abonnement diam 80 mm	663,36	593,04	-10,60 %
	Abonnement diam 100 mm	761,56	593,04	-22,13 %
	Abonnement diam 150 mm	1279,26	593,04	-53,64 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ] (tranches en m <sup>3</sup> /an)	N° 1 (0 à 30 m <sup>3</sup> )	1,868	1,977	+5,84 %
	N° 2 (31 à 100 m <sup>3</sup> )	1,895	2,042	+7,76 %
	N° 3 (101 à 150 m <sup>3</sup> )	1,909	2,075	+8,70 %
	N° 4 (au-delà de 150 m <sup>3</sup> )	1,854	2,020	+8,95 %
<b>Redevances et taxes</b>	redevance SDAEP [€/an]	0,00	8,74	
	Redevance de pollution domestique	0,30	0,30	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

### • Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

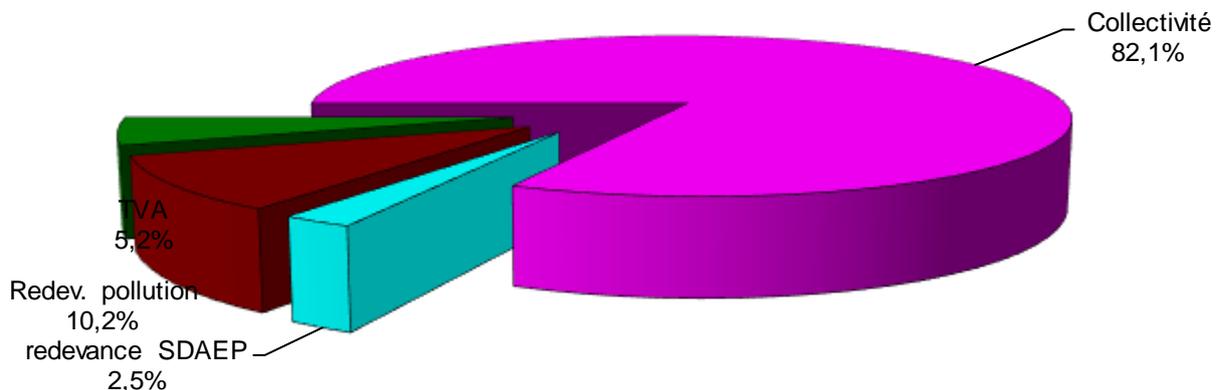
	1 <sup>er</sup> jan 2023	1 <sup>er</sup> jan 2024	Variation
Collectivité	265,61	288,81	+8,73 %
redevance SDAEP	0,00	8,74	
Redevance de pollution domestique	36,00	36,00	0,00 %
TVA	16,59	18,35	+10,61 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>318,20</b>	<b>351,90</b>	<b>+10,59 %</b>

Variation COLLECTIVITE (HT)
+8,73 %

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :  
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

2,93 €/m<sup>3</sup>  
 0,0029 €/l

### Répartition au 1er janvier 2024



■ **RECETTES D'EXPLOITATION**

- *Recettes de la collectivité*

	2022	2023	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	2 099 562,45 €	2 278 938,08 €	+8,54 %
dont abonnements	460 352,08 €	535 156,42 €	+16,25 %
<b>Total recettes de vente d'eau</b>	<b>2 099 562,45 €</b>	<b>2 278 938,08 €</b>	<b>+8,54 %</b>
Autres recettes			
Recettes de raccordement	102 737,74 €	86 064,87 €	
Loyer antennes	26 694,37 €	17 410,26 €	
<b>Total des recettes</b>	<b>2 228 994,56 €</b>	<b>2 382 413,21 €</b>	

## ■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

### ■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	70	1	98,6%	-
Conformité physico-chimique	81	2	97,5 %	

### ■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

<b>valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource,</b> calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable
<b>80 %</b>

### ■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points, globalement, au niveau des parties A et B ci-dessous, est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

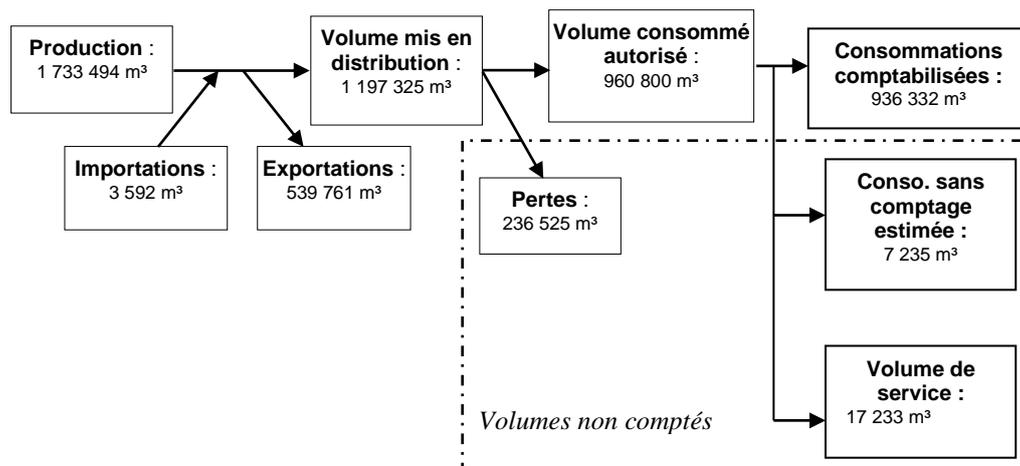
La valeur de cet indice varie entre 0 et 120.

		nombre de points	points obtenus
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)</b>			
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points)</b> (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	<b>Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants</b>	
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)	5
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	12
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points)</b> (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	5
	<b>TOTAL</b>	<b>120</b>	<b>117</b>

(1) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 0, 1, 2, 3, 4 et 5 points

(2) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 10, 11, 12, 13, 14 et 15 points

## ■ PERFORMANCE DU RESEAU



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 7 235 m<sup>3</sup>.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 17 233 m<sup>3</sup>.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

### - rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2019	2020	2021	2022	2023
Rendement du réseau de distribution [%]	89,3 %	89,7 %	89,7 %	88,0 %	86,4 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

### - indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 \* longueur du réseau hors branchements)

	2019	2020	2021	2022	2023
Indice linéaire des volumes non comptés [m <sup>3</sup> /km/j]	2,0	2,1	1,9	2,2	2,5

### - indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 \* longueur du réseau hors branchements)

	2019	2020	2021	2022	2023
Indice linéaire de pertes en réseau [m <sup>3</sup> /km/j]	1,8	1,9	1,7	2,0	2,3

### - indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 \* longueur du réseau hors branchements)

	2019	2020	2021	2022	2023
Indice linéaire de consommation [m <sup>3</sup> /km/j]	15,0	16,1	15,0	14,7	14,6
Seuil de rendement [%]	68,0 %	68,2 %	68,0 %	67,9 %	67,9 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

## ■ RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

	2019	2020	2021	2022	2023
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	2,132	1,959	1,644	1,870	4,207

### Taux moyen de renouvellement des réseaux : 0,8 %

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

## ■ CONTINUTE DU SERVICE

### Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

Nombre de coupures d'eau, par millier d'abonnés, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Les interruptions programmées sont celles qui sont annoncées au moins 24 heures à l'avance.

Les périodes d'alimentation par une eau non conforme au regard des normes de potabilité ne sont pas comptées comme des interruptions. Les coupures de l'alimentation en eau liées à des problèmes qualitatifs sont prises en compte.

Les coupures chez l'abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non paiement des factures ne sont pas prises en compte

	2022	2023
Taux d'occurrence des interruptions de service	3,4	0,7

## ■ DELAI D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES

La société s'est engagée sur un délai maximal pour ouvrir un branchement neuf (hors délai de réalisation des travaux) ou remettre en service un branchement existant de

**Taux de respect** (pourcentage du nombre de demandes d'ouverture d'un branchement pour lesquels le délai est respecté) :

	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de respect du délai	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

## ■ DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE

La durée d'extinction de la dette, exprimée en année, est égale au rapport entre l'encours total de la dette de la collectivité contractée pour financer les installations et l'épargne brute annuelle. L'épargne brute annuelle est égale aux recettes réelles déduction faite des dépenses réelles incluant notamment le montant des intérêts des emprunts à l'exclusion du capital remboursé.

	2019	2020	2021	2022	2023
Durée d'extinction de la dette	3,7	2,2	3,0	4,2	6,1

## ■ TAUX D'IMPAYÉS

Il correspond au taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N - 1.

Le montant facturé au titre de l'année N - 1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe Voies navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part « eau » et de la part « assainissement ». Sont exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers.

	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Taux d'impayés</b>	5,3 %	5,6 %	3,1 %	2,7%	2,3%

## ■ TAUX DE RECLAMATIONS

Le taux de réclamations est le nombre de réclamations écrites, reçues par l'opérateur ou directement par la collectivité, rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000.

Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou des non-conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service, notamment au regard du règlement de service, ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celles relatives au niveau de prix.

	2021	2022	2023
<b>Taux de réclamations global</b>	0,8	0,2	0,1
nombre de réclamations reçues par la collectivité	9	2	1

## ■ Financement des investissements du service de l'eau potable

### ■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

#### Travaux sur les usines :

Localisation	Objet des travaux		Coût (€ HT)
	Terminés		
Kergomar	Pose d'un chloromètre CL17		2 769,10
	Remplacement de la conduite de refoulement (en cours)		48 801,15
	Maintenance appareils de mesure (Hach, Datalink...)		1 296,00
Kériel	Pose du dégrilleur (en cours)		56 845,00
	Pose d'un débitmètre sur la pompe interconnexion		9 934,00
Pradic Glas	Remplacement du moteur de la pompe exhauve		941,00
	Remplacement des pompes d'Aqualenc		4 936,46
	Remplacement vanne FAS 2		1 228,00
	Pose du débitmètre Lestrez→Pradic-Glas		2 450,00
	Pose d'une vanne à flotteur		7 470,00
	Installation garde-corps bâche EB		2 448,00
Ressource	Acquisition foncière – Usine de Kergomar		60 000,00
Etude	Evolution production AEP - Construction d'une nouvelle usine (études+travaux+bassin de stockage+prise d'eau).		55 000,00

#### Travaux sur le réseau :

Localisation	Objet des travaux	Coût (€ HT)
Réservoirs	Mise en place d'un garde-corps - Réservoir du CNET	9728,00
	Installation du compteur Poul Ar Belleg	14 468,00
	Nettoyage réservoirs	6 120,00
	Installation de débitmètres et capteur de pression – Réservoir de KERHUEL	22 888,00
	Reprise de l'armoire électrique – Réservoir de Servel	654,36
	Remplacement de la pompe – Surpression Beg Ar Lan	17 528,00
Réseau	Clôture complémentaire – Réservoir de Beg Ar Lan	3 325,00
	Keravel - Renouvellement 166 ml en PEHD	29 137,80
	Ar Zan – Renouvellement 302 ml en PEHD	85 356,20
	Giratoire de l'Aéroport – Renouvellement 290 ml en PEHD	94 369,60
	Le Rhu – Renouvellement 1 619 ml en PEHD	384648,4
	Rue de l'Artois – Renouvellement 128 ml en PEHD	42 869,3
	Route de Ploubezre – Renouvellement 303 ml en PEHD	130296,6
	Rue Ampère – Renouvellement 321 ml en PEHD	72916,2
	Rue de Broglie – Renouvellement 630 ml en PEHD	224142
	Placenn Guer – Renouvellement 124 ml en PEHD	55326,7
	Rue Paul Sabatier – Extension 122 ml en PEHD	19176
	Marchallach – Renouvellement 74 ml en PEHD	30 254,20

### ■ BRANCHEMENTS EN PLOMB

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2022	2023
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	4	1
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	13	13
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	0,12 %	0,12 %

## ■ ETAT DE LA DETTE (SUR L'ENSEMBLE DE LA COMPETENCE EAU POTABLE)

L'état de la dette au 31 décembre 2023 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2022	2023
Encours de la dette au 31 décembre	17 940 513,36 €	22 485 892,32 €
Remboursements au cours de l'exercice	1 585 561,09 €	1 527 295,17 €
dont en intérêts	356 957,44 €	572 673,99 €
dont en capital	1 228 603,65 €	954 621,18 €

## ■ AMORTISSEMENTS REALISES (SUR L'ENSEMBLE DE LA COMPETENCE EAU POTABLE)

	2021	2022	2023
Montant de la dotation aux amortissements	2 829 887,53 €	3 196 129,47 €	3 276 222,96 €

## ■ PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE

### Travaux sur les usines :

Objet des travaux	Coût (€ HT)
Kériel : remplacement de la pompe interco	En cours
Kériel : remplacement du ballon anti-bélier	152 770 €
Kergomar : remplacement pompe reprise 2	En cours

### Travaux sur le réseau :

Localisation	Objet des travaux	Coût (€ HT)
Réservoirs	CNET : remplacement de l'automate	Env. 2500,00
	CNET : remplacement de la vanne d'arrivée de PG	En cours
	Servel : remplacement de l'automate	Env. 2500,00
	Brélévenez : contrôle des anti-béliers	Maintenance interne
	Brélévenez : local pompage - Reprise fissures des murs, réfection étanchéité toiture terrasse, peinture intérieure, carrelage	45 000,00
	Brélévenez : chambre des vannes - Réfection des vannes et tuyauteries (corrosion)	21 000,00
	Kerhuel : contrôle des anti-béliers	Maintenance interne
	Beg Ar Lan : Installation de pompes Jockey	25 000,00
Réseau	Beg Ar Lan : remplacement tube sortie station	20 000,00
	Extension canalisation	300 000,00
	Renouvellement canalisation	500 000,00
	Renouvellement canalisations Avenue de la Résistance (en 3 phases).	73 000,00
	Réhabilitation - carrefour pont Saint Anne - conduite AEP de transfert	

## ■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

### ■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE (SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE EXPLOITE EN REGIE)

	2022	2023
montants des abandons de créance	20 080,98 €	184 063,39 €